



## aidez moi je comprend rien en succesion

Par **vali6200**, le **05/04/2012** à **15:05**

bonjour mon pere est decédé en avril 2011.ma mere a l'usufruit de la maison.nous sommes 9 freres et soeurs.une de mes soeurs a demander par lettre recommander au notaire a ce que un inventaire des meubles et materiels de mon pere sois fait.le jour j un heritier etait absent ben il la fait expres.2 jours plus tard une autre de mes soeurs nous demande de signer une lettre qu'elle a rediger pour annuler l'inventaire ce que plusieurs d'entre nous refuse de signer ce bout de papiers.j'ai un frere handicapé sous tutelle qui vit avec ma mere (tutrice hors famille).le notaire veut bien faire l'inventaire si tous les heritiers sont d'accord ce qui n'est pas le cas, en attendant ma mere ne peu toucher les comptes bloquer depuis un an puisque l'ont na pas signer la succesion vu le probleme de cet inventaire.ma mere peu t'elle tout debloquer en allant chez le notaire et lui disant oui je veut un inventaire.je sais que certains heritiers veulent recuperer du materiel a mon pere et que mon frere sous tutelle n'auras rien c'est ce qu'ils veulent faire.est ce que je doit ecrire au juge des tutelles pour obliger l'inventaire des meubles et autres a mon pere dans l'interet de mon frere sous tutelle